

Signature de la convention de coopération décentralisée avec la Communauté de communes du Zou 2022-2026

Hôtel du Département – Vendredi 25 novembre 2022

Discours de Monsieur Georges Siffredi

Président du Département des Hauts-de-Seine

Monsieur le Président,
Messieurs les Maires,
Monsieur l'Ambassadeur,
Monsieur le Directeur,
Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

La coopération entre la Communauté de communes du Zou et le Département des Hauts-de-Seine est une grande réussite. C'est donc un honneur de vous accueillir aujourd'hui à l'hôtel du Département pour la signature d'une nouvelle convention, symbolisant la relation que nous avons nouée et que nous continuons à développer de manière étroite.

Ce partenariat n'aurait pas été possible sans la mobilisation des élus. Les conseillers départementaux alto-séquanais bien sûr, mais aussi les élus béninois. Je tiens donc à vous remercier Monsieur le Président Aihunhin, Monsieur Djedou, maire d'Abomey, Monsieur Kouholi, maire d'Agbangnizoun, Monsieur d'Almeida, maire de Bohicon, Monsieur Glegbeto, maire de Djidja, Monsieur Houessou, maire d'Quinhi, Monsieur Danwouignan, maire de Za-Kpota, Monsieur Kanninkpo, maire de Zangnanado et Monsieur Towedje, maire de Zogbodomey, pour ce travail commun de grande qualité. Votre venue aujourd'hui, pour la signature de notre seconde convention, est un symbole fort de l'amitié qui unit nos collectivités et nos territoires.

Je remercie également Monsieur Jacques de Bucy, Directeur de SENS France, notre opérateur sur le terrain, et Monsieur l'Ambassadeur, Votre Excellence, de leur présence à cette cérémonie, symbole du deuxième acte d'une collaboration fructueuse dont les premiers contours ont été pensés il y a dix ans maintenant.

Dès 2012 en effet, nous avons réfléchi à l'élargissement de notre politique de coopération internationale après la réussite de nos premières actions en Arménie, en Haïti et au Cambodge. Par l'adéquation entre nos objectifs et les caractéristiques du territoire du Zou, collectivité récente et dynamique, par l'innovation qu'il représentait du fait d'un nombre réduit de coopérations décentralisées entre la France et le Bénin, par la présence dans la région de SENS, acteur donc nous ne pouvions que reconnaître le professionnalisme, le partenariat avec votre communauté de communes est apparu comme une évidence.

Depuis son lancement officiel en 2018 à l'occasion de la signature de la première convention, les résultats sont prometteurs. Le programme de développement agricole participe en effet activement à la lutte contre l'insécurité alimentaire et la sécurisation des revenus des populations.

Seul le prononcé fait foi

Avec l'engagement de 2,8 millions d'euros de la part de notre Département, il a déjà accompagné 465 exploitations familiales et 270 transformatrices de soja dans leurs recherches de financements, formé 37 entrepreneurs solidaires, valorisé les produits locaux auprès de plus de 6 000 personnes et diffusé les pratiques agro-écologiques pour assurer une régénération des terres et une production agricole durable. Dans la même logique d'un développement soutenable, l'impératif environnemental nous a également conduit à participer à des investissements complémentaires en matière d'énergie solaire.

Le développement agricole encouragé par ce programme s'appuie sur une dynamique locale importante, portée par le réseau économique du Zou et qui permet l'essor d'un entrepreneuriat social et agricole de qualité. L'agilité des entrepreneurs, leurs innovations, sont un vecteur de la création de circuits courts, bénéfiques tant aux producteurs qu'aux consommateurs, aux autorités locales et à la lutte contre le changement climatique.

Cette ambition pour l'entrepreneuriat social vous a d'ailleurs conduits à assister à la matinée des financements alternatifs ce mardi, durant laquelle notre vice-présidente Marie-Pierre Limoge a présenté la stratégie du Département en matière d'économie sociale et solidaire. Je sais que notre action pour la mise en relation des acteurs du secteur, financeurs comme entrepreneurs, suscite un grand intérêt et la poursuite de notre relation de travail nous permettra de continuer nos échanges sur le sujet.

Car notre coopération décentralisée ne s'attache pas seulement au développement agricole et offre des vertus sur de nombreux plans pour nos deux collectivités. Sur le plan du rayonnement tout d'abord. Avec votre candidature auprès de l'Association Internationale des Maires Francophones et notre candidature conjointe à l'Appel à projets du Sycotom par exemple, nous avançons dans la recherche de cofinancements et faisons de nos programmes des références pour le Ministère des Affaires étrangères français, ses opérateurs, et nos homologues de toute la France. L'enrichissement mutuel, permis par les échanges entre élus, entre services et les retours d'expérience qui sont faits lors des comités de pilotage, est une autre externalité positive de notre relation de travail.

Tout ceci n'aurait pas été possible sans votre mobilisation importante et continue et celle de vos équipes. L'association de vos agents est en effet un des grands facteurs de réussite du programme. Le lien qu'ils opèrent avec SENS Bénin est primordial afin de faire pleinement correspondre les actions développées aux attentes locales. En contact permanent avec les habitants, au plus proche du terrain, vous êtes la pierre angulaire du travail mené.

La nouvelle convention, que nous nous apprêtons à signer, s'appuie donc sur ces réussites pour aller encore plus loin et faire davantage.

Elle s'inscrit d'abord dans la continuité du partenariat initié en 2018 pour un développement local solidaire dans le cadre d'activités agricoles durables. En ce sens, elle rejoint totalement les orientations de notre politique internationale, initiée en 2008 par Patrick Devedjan, et qui fait de la lutte contre l'insécurité alimentaire et de l'approfondissement durable des revenus une priorité.

Avec la reconduction de SENS comme opérateur du programme, nous continuerons à soutenir les actions à destination des exploitations, des producteurs et des transformateurs, des entrepreneurs et des habitants, en lien permanent avec vous. Le programme continuera de s'appuyer sur l'innovation, et je tiens à saluer à ce titre le projet d'université B'EST, Bénin Entreprendre Solidaire avec son Territoire, qui va s'appuyer sur son réseau de plus de 80 entreprises pour faire de la formation professionnelle et de l'expertise de grands leviers de l'entrepreneuriat agricole et social. J'espère que le travail de notre collectivité en matière de financements alternatifs viendra enrichir ce nouveau creuset du développement économique.

Mais cette convention permettra également d'aller au-delà du cadre de notre convention actuelle. La gestion des déchets dans une démarche d'économie circulaire devient ainsi un des axes forts de notre partenariat. L'appui au développement des infrastructures, le développement des compétences et le partage des bonnes pratiques et de l'expertise sont autant de mesures qui permettront la réduction et la valorisation des déchets, dont je sais qu'ils font l'objet d'une attention aigüe de votre part.

Seul le prononcé fait foi

La coopération et le partenariat sont des vecteurs essentiels du développement et de l'avenir de l'humanité.

A leur échelle, le Département des Hauts-de-Seine et la Communauté de communes du Zou contribuent à cette ambition. De grandes réalisations ont déjà été accomplies, et l'approfondissement de notre relation de travail, acté aujourd'hui par la signature de cette deuxième convention, augure de nouvelles actions fructueuses et montre toute la richesse d'une telle démarche.

Car la coopération décentralisée, ce n'est pas seulement un programme de développement. Ce sont des liens d'amitié entre les élus, les agents, et les habitants, qui permettent un enrichissement mutuel des pratiques par une prise de recul et un croisement des perspectives. C'est aussi l'ouverture à une autre culture. Ainsi, un maillage local se crée, réunissant autour de mêmes valeurs des acteurs de tous les horizons.

Nos partenariats recoupent donc des formes diverses mais ils témoignent partout du même élan. Oui, la coopération décentralisée, par sa proximité, sa souplesse et la pérennité des soutiens, est une grande force pour notre pays : elle permet de mener des programmes exemplaires, qui font référence. Elle met la solidarité internationale en actes.

Nous continuerons donc de nous engager dans une politique de coopération active, comme l'illustre aujourd'hui la signature de la convention entre la Communauté de communes du Zou et le Département des Hauts-de-Seine.



www.hauts-de-seine.fr

